



Administration Communale de Dalheim  
2, Gemengeplaz L-5680 Dalheim  
Tél : 23 60 53 222

## Demande d'un subside SCOLAIRE pour l'année scolaire 2025/2026

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse complète : \_\_\_\_\_

N° Gsm : \_\_\_\_\_ adresse e-mail : \_\_\_\_\_

Établissement scolaire fréquenté : \_\_\_\_\_

J'ai réussi : ☐ enseignement secondaire

☐ 1<sup>re</sup> à 3<sup>e</sup> année du secondaire (7<sup>ième</sup>, 6<sup>ième</sup>, 5<sup>ième</sup>)

☐ 4<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année du secondaire (4<sup>ième</sup>, 3<sup>ième</sup>, 2<sup>ième</sup>)

☐ diplôme de fin d'études secondaires

☐ études universitaires

☐ BTS

☐ BACHELOR

☐ MASTER

☐ DOCTORAT

Date : \_\_\_\_\_

Vu et autorisé par le tuteur légal de l'enfant mineur :

Signature : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**Par ma signature, je consens au traitement de mes données personnelles par l'Administration communale de Dalheim dans le cadre de ma demande de subside scolaire.**

### Documents obligatoirement à joindre :

- pour l'enseignement secondaire :
  - \*une copie des bulletins scolaires attestant la réussite de l'année 2025/2026
  - \*le cas échéant, le diplôme obtenu pour l'année 2025/2026
  - \*un relevé d'identité bancaire d'un compte dont l'étudiant demandeur est titulaire (RIB)
- pour les études universitaires :
  - \*une copie du diplôme obtenu en 2025/2026
  - \*un relevé d'identité bancaire d'un compte dont l'étudiant demandeur est titulaire (RIB)

**Chaque demande incomplète sera refusée !!!**

**Dernier délai pour introduire la demande : 30 novembre 2026 !**

La version intégrale du règlement portant sur le subside scolaire est disponible sur le site de la commune de Dalheim [www.dalheim.lu](http://www.dalheim.lu).



## Administration Communale de Dalheim

2, Gemengeplaz L-5680 Dalheim

Tél : 23 60 53 222

### Protection des données (RGPD)

Les données personnelles recueillies dans ce formulaire sont traitées par l'Administration communale de Dalheim aux seules fins d'instruction et de gestion de la demande de subside scolaire.

La base légale de ce traitement repose sur le consentement de la personne concernée (article 6, §1, a) RGPD).

Les données sont conservées pour la durée nécessaire à la gestion de la procédure ainsi que pendant les délais légaux d'archivage.

Les données sont accessibles uniquement aux services internes compétents.

Le responsable du traitement est l'Administration communale de Dalheim, 2 Gemengeplaz, L-5680 Dalheim.

Vous disposez de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, ainsi que du droit de retirer votre consentement à tout moment. Le retrait du consentement n'affecte pas la légalité du traitement effectué avant ce retrait, mais il met fin à la possibilité de traiter votre demande.

Vous pouvez exercer ces droits en contactant : [dpo@dalheim.lu](mailto:dpo@dalheim.lu).

|                           |                                                            |
|---------------------------|------------------------------------------------------------|
| Pour la commune :         |                                                            |
| Dossier complet :         | <input type="checkbox"/> Oui, <input type="checkbox"/> Non |
| Niveau/année réussi       |                                                            |
| Titre du diplôme obtenu : |                                                            |
| Montant accordé :         |                                                            |
| Signature gestionnaire :  |                                                            |